

Centre de ressources périnatales (CRP)

Laval a besoin d'un CRP digne de ce nom

Laval, 28 juin 2018 – Compte tenu de sa croissance démographique exponentielle, Laval a besoin d'un centre de ressources périnatales (CRP) digne de ce nom. C'est la conclusion que l'on peut tirer du [rapport de recherche *Évaluation de la couverture des besoins en périnatalité de la population lavalloise*](#) préparé par l'équipe de recherche Epione : Santé publique, santé communautaire de l'Université du Québec à Montréal (UQAM). Ce rapport résulte d'une demande de la Ville de Laval qui souhaitait que l'on réalise un portrait des services et des besoins en périnatalité sur son territoire.

« Laval est une ville familiale. Il nous est tout de suite apparu évident que le travail de Mieux-Naitre à Laval (MNL) répond à un besoin criant de la population. La présence de la ministre responsable de la région de Laval lors de l'inauguration des locaux de l'organisme, le 15 septembre 2015, en témoigne. Considérant que Laval connaît l'une des plus grandes croissances démographiques au Québec, considérant que, parmi les mères accouchant à Laval, 43 % sont nées à l'étranger (taux national de 30 %) et considérant les naissances dans les familles monoparentales, la nécessité de renforcer l'offre de services périnataux sur le territoire lavallois, en assurant la présence de MNL dans la région, est incontournable », a déclaré le maire de Laval.

Le maire Demers ajoute que « le CRP de Laval devrait être financièrement soutenu pour assurer ses missions communautaires comme le disent les chercheurs. Ainsi, nous réitérons la demande faite au gouvernement en octobre 2017, par résolution unanime du conseil municipal, visant un financement récurrent pour MNL au moins comparable à celui des autres CRP ».

Des propos qui appuient l'existence d'un CRP à Laval

Dans l'étude, les chercheurs soutiennent que « l'existence des centres de ressources périnatales au Québec répond ainsi aux "meilleures pratiques" décrites dans la littérature scientifique, venant compléter l'action publique clinique et hospitalière plus orientée vers les modèles biomédicaux de la santé. » L'étude mentionne également que « les services à destination de la population doivent ainsi prendre en compte le volume important et l'intensité des besoins de la population ».

« L'étude confirme ce que nous savions déjà : l'apport spécifique du communautaire dans le champ de la périnatalité à Laval est absent sans la présence de MNL », avance Angèle Trudeau, présidente de MNL. En effet, depuis sa création, MNL investit un créneau inoccupé en complémentarité avec ce qui est déjà offert par les organismes communautaires familles (OCF) présents à Laval. Ces derniers sont financés par le ministère de la Famille alors que MNL, à titre de CRP, dépend d'un financement provenant plutôt du ministère de la Santé et des Services sociaux.

« L'action d'un organisme communautaire spécialisé en périnatalité vise les plus grandes fenêtres d'opportunité de la petite enfance qui se situent principalement pendant la grossesse et ensuite les 18 premiers mois », souligne Mme Trudeau. « Il est assez surprenant, pour ne pas dire déplorable, que les familles de la région de Laval n'aient toujours pas l'assurance d'avoir accès aux services d'un CRP », poursuit-elle.

« Je retiens de l'étude que l'accès aux services périnataux communautaires à Laval doit augmenter d'autant plus que le taux de natalité est l'un des plus élevés au Québec. Il existe 18

CRP implantés dans les régions de la province. Pourquoi n'en reconnaît-on pas un à Laval, quand on sait que l'action complémentaire des organismes communautaires familles et des CRP est efficace, pertinente et justifiée? », a questionné le maire Demers.

« Il nous apparaît inconcevable que MNL, qui agit comme l'unique CRP de la région, en soit réduit à fermer ses portes, faute d'un financement stable et récurrent de la part du gouvernement du Québec. Nous avons offert une aide financière totalisant plus de 60 000 \$ à MNL parce que nous croyons que les familles lavalloises ont droit au même soutien et services que toutes les autres familles du Québec. Désormais, on espère vivement que le gouvernement du Québec prenne le relais, et ce, rapidement », a conclu le maire Demers.

Des intervenants majeurs appuient l'existence d'un CRP à Laval

Plusieurs partenaires nationaux et régionaux jouant un rôle majeur dans les services offerts aux familles ont tenu à donner leur avis sur l'importance d'avoir un CRP digne de ce nom à Laval.

« MNL rend de précieux services aux familles lavalloises et est un partenaire de premier plan du gouvernement dans la mise en œuvre de sa Politique de périnatalité. Il est grand temps que Québec reconnaisse l'apport des CRP en finançant adéquatement les services, à Laval comme sur l'ensemble du territoire, permettant ainsi à MNL comme aux autres CRP de constituer la structure de référence en matière de services en périnatalité. »

Louise Boucher, directrice du Réseau des CRP du Québec (RCRP)

« C'est dans un esprit de solidarité et de reprise de pouvoir que des femmes, mobilisées par la TCLCF, ont voulu se doter d'un centre de ressources périnatales. Parce qu'en matière de services communautaires en périnatalité, à Laval, c'est quasiment le désert! Qu'attend le ministre de la Santé pour entendre et répondre aux besoins des parents de Laval? »

Marie-Ève Surprenant, coordonnatrice, Table de concertation de Laval en condition féminine (TCLCF)

« Comme organisme de prévention et de promotion de la santé, Action santé femmes (RQASF) reconnaît l'importance des services en périnatalité adaptés et de proximité pour améliorer la santé et la qualité de vie des familles. Agissant en prévention, les services de MNL permettent à l'État d'épargner des milliers de dollars en soins curatifs. Le ministère de la Santé devrait octroyer sans délai le financement essentiel à la mission de cet organisme unique à Laval. »

Lydia Assayag, directrice générale, Action santé femmes (RQASF)

« MNL est un organisme d'action communautaire autonome qui reconnaît les droits, le pouvoir et l'engagement des femmes dans tous les aspects de leur expérience périnatale. À ce titre, MNL agit comme force de changement social pour l'humanisation de la période périnatale, ce qui est une nécessité absolue partout au Québec, qui plus est, dans une ville aussi peuplée que Laval. »

Lorraine Fontaine, coordonnatrice du Regroupement Naissance-Renaissance (RNR)

« Le gouvernement a affiché récemment sa volonté de soutenir la petite enfance dans le continuum de 0 à 8 ans. Reconnaissons que l'éducation et le développement global de l'enfant commencent avec la grossesse. Il est indispensable de soutenir et pérenniser les ressources en périnatalité qui sont des atouts essentiels du point de vue humain, social et économique pour les parents lavallois. »

Marie Simard, directrice de la Confédération des organismes familiaux du Québec (COFAQ)

« Le Réseau d'investissement social du Québec (RISQ) appuie financièrement MNL depuis 2011 grâce au financement de prédémarrage et d'aide technique. Les dossiers présentés, notamment le plan d'affaires, étaient d'excellente qualité et témoignaient d'une organisation compétente et prometteuse. MNL a livré la marchandise en dotant sa région d'un CRP opérationnel. Le RISQ encourage donc les acteurs décisionnels dans ce dossier à faire en sorte que MNL dispose des sommes nécessaires à la poursuite de sa mission. »

Philippe Garant, directeur général, Réseau d'investissement social du Québec

« Le Chantier de l'économie sociale a été, avec le MSSS, un partenaire principal dans l'implantation des CRP. Les ressources périnatales ont un effet direct sur le développement des collectivités, ce qui les rend indispensables dans une municipalité comme Laval. »

Patrick Duguay, président du Chantier de l'économie sociale

« MNL est la seule organisation communautaire en économie sociale offrant des services spécialisés en périnatalité à Laval, une ville qui accueille environ 4 300 bébés chaque année. MNL a bénéficié, pour la phase de démarrage, de la contribution financière de plusieurs partenaires régionaux. Afin de bien accueillir les enfants et soutenir les parents, le ministère de la Santé devrait reconnaître l'importance du travail réalisé par ce CRP et en assurer la pérennité. »

Louise Hodder, directrice générale du Pôle régional d'économie sociale de Laval (PRESL)

« Les CRP soutiennent les familles en répondant aux multiples besoins qui se présentent pendant cette période cruciale qu'est l'arrivée d'un enfant. Le RSFQ reconnaît l'apport essentiel d'un organisme tel que MNL à la communauté lavalloise et souhaite ajouter sa voix pour exiger que le financement nécessaire pour remplir sa mission soit rapidement accordé par les instances concernées. »

Mounia Amine, présidente, Regroupement Les Sages-femmes du Québec (RSFQ)

« MNL favorise l'accès à l'accompagnement à la naissance, une pratique qui comporte de nombreux bénéfices documentés par la recherche : accouchements plus faciles et moins longs, diminution importante de plusieurs interventions telles que la césarienne, la péridurale ou le recours aux hormones de synthèse. Une expérience globale plus positive de façon générale. Seul OBNL à offrir ces services à Laval, la présence de MNL dans sa région nous apparaît essentielle. »

Annick Bourbonnais, présidente de l'Association québécoise d'accompagnement à la naissance (AQAN)

« Par ses pratiques innovantes axées sur la physiologie et la préparation prénatale, MNL favorise de bons taux d'allaitement, ce qui est une condition nécessaire à l'obtention de la certification Amis des bébés (toujours non obtenue par le CISSS de Laval). De plus, l'allaitement est reconnu pour être l'investissement le plus rentable en santé publique. »

Raphaëlle Petitjean, coordonnatrice du Mouvement allaitement du Québec (MAQ)

-30-

Sources : Valérie Sauvé
Directrice des communications, Cabinet du maire et du comité exécutif
438 402-3258 / 450 978-6888, poste 4127 / va.sauve@laval.ca